

Les contrôles de vitesse existent encore

Deux Gersois l'avaient sans doute oublié



Les contrôles de vitesse existent encore

En cette période de confinement, les routes du Gers ne sont pas devenues des circuits automobiles

Hier, mardi 24 mars 2020, deux gersois ont été verbalisés pour excès de grande vitesse sur le département. Confinement oblige, les routes sont vides et nos deux gersois en ont profité.

Que ce soit à Pujandran au petit matin où le conducteur de 25 ans a été contrôlé à 181km/h pour une vitesse autorisée à 110km/h ou à Cologne où un autre conducteur âgé de 30 ans a été contrôlé en début d'après-midi à une vitesse de 148km/h pour 80km/h autorisée.

La sanction immédiate a été la même : rétention du permis de conduite, mise en fourrière du véhicule avec tout ce que cela implique et convocation ultérieure au tribunal..

En cette période de restriction des déplacements le code de la route reste le même ! Des vitesses excessives aggravent les conséquences des accidents.

Alors soyez prudents et pour ceux qui le doivent, **restez chez vous**.